DEL-2022 - 0056

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

La Regrippière

Nombre de Conseillers
En exercice : 18
Présents :11
Votants : 14

OBJET :

PERSONNEL COMMUNAL

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 14 SEPTEMBRE 2022

L'an Deux Mille Vingt Deux, le mardi 13 septembre
Le Conseil Municipal de LA REGRIPPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 8 septembre 2022

PRÉSENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., M GAULTIER J-L, Mme PETITEAU M-E, Mme BARON A., M BOUCHEREAU F., Mme FONTENEAU C., Mme HERBRETEAU M-A, Mme JOLIVET C., M SOURISSEAU B.

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., M BAUDRY M., Mme CLÉRO V., Mme PASQUEREAU C., M CARETTE C., M DUGUÉ V., Mme LAMBERT B.,

POUVOIRS : M BAUDRY M. a donné pouvoir à M CAILLER R.
Mme CLÉRO V. a donnée pouvoir à M EVIN P. Mme PASQUEREAU C. a donnée pouvoir à Mme BARON A.

SECRETAIRE : Mme JOLIVET C.

Considérant la création des postes d'agent de maîtrise, de rédacteur, la mise en vacance du poste d'adjoint administratif à 19h50

Service Administratif
1 Rédacteur, 35h
1 Adjoint Administratif Principal 1ère classe, 35 H
1 Adjoint Administratif, 28h
Le poste d'Attaché à 35 H, et les un poste d'adjoint administratif à 28 H et un poste d'Adjoint Administratif principal 2ème classe à 35h, un poste d'adjoint administratif 19h50 restent ouverts mais non pourvus, en cas de besoin.

Service Voirie
1 Agent de maîtrise, 35 H
1 Adjoint Technique à 35h
Un poste d'adjoint Technique Principal 1ère Classe à 35h, deux postes d'adjoint technique principal de 2ème classe, 2 postes d'adjoints techniques et le poste d'agent de maîtrise principal restent ouverts en cas de besoin, mais non pourvus.

Ecole
1 Agent Territorial Spécialisé Principal de 2ème classe des écoles maternelles (ATSEM), 25.08 H/35 H
1 Adjoint Technique Principal de 2ème classe, 25.46 H/35
Le poste d'ATSEM Principal de 2ème classe à 10,15ème /35 H est non pourvu, dû à la fermeture d'une classe.

Animation et Pause méridienne
1 Animateur, 18,87h/35h
5 Adjoints d'Animation, 3,15H/35 H Temps annualisé, Postes non pourvus
1 Adjoint d'Animation Principal 1ère classe, 15,04 H/35 annualisé, Poste non pourvu
La commune a embauché 5 Adjoints d'Animation en CDD sur une période de 10,5 mois, de fin août 2022 à Juillet 2023 pour la pause méridienne.

Entretien Locaux
1 Adjoint Technique Principal 2ème classe 31,50/35 H
1 Adjoint Technique, 19/35 H
Un poste d'adjoint technique à 31h50/semaine reste ouvert mais non pourvu.
L'ensemble du personnel représente 9,37 équivalents temps plein pour 15 agents, et 1 saisonnier l'été au service technique.

Entretien Locaux
1 Adjoint Technique Principal 2ème classe 31,50/35 H
1 Adjoint Technique, 19/35 H
Un poste d'adjoint technique à 31h50/semaine reste ouvert mais non pourvu.
L'ensemble du personnel représente 9,37 équivalents temps plein pour 15 agents, et 1 saisonnier l'été au service technique.

Pour extrait conforme au Registre
Fait au jour, mois et an ci-dessus,

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST
Le 16 SEP. 2022

Le Maire,
Pascal EVIN

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le : 16 SEP. 2022